

4 Économie

Remise de logements sociaux aux Gabonais économiquement faibles/ Lotissement Alhambra

Les bénéficiaires clés en main

MZM

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Urbanisme et du Logement, Désiré Guédon, a procédé hier au lancement de la remise des clés aux 233 premiers bénéficiaires des logements, sur les 872 tirés au sort le 22 janvier 2016, sur le site d'Alhambra, dans la commune d'Akanda. En effet, après la phase d'identification par tirage au sort des bénéficiaires, le tour est revenu au membre du gouvernement de procéder à la mise à disposition des appartements en vue de leur occupation.

Pour le ministre du Logement, cette opération est la poursuite de la dynamique impulsée depuis le 22 janvier dernier, dans le cadre de l'attribution des logements sociaux de l'Etat sur le lotissement dit Alhambra. « C'est un jour particulier pour chacun des 233 premiers bénéficiaires, qui ont fait l'objet de notre invitation de ce jour. Car, il s'agit de la matérialisation d'un vœu cher au chef de l'État, son Excellence Ali Bongo Ondimba, notamment celui de l'accès au logement pour tous », a déclaré le ministre. Il a rappelé que cette mise à disposition va s'effectuer par vague, en fonction de la finalisation de la documentation administrative, juridique et foncière y afférente, ainsi que la réparation de certains équipements qui ont subi



Photo : DR

Le ministre de l' Habitat, Désiré Guédon remettant la clé à la première attributaire du tirage au sort .



Photo : DR

Vue des participants



Photo : DR

Vue partielle des logements sociaux du lotissement Alhambra dans la commune d'Akanda

quelques dégradations techniques. De même, les finitions des travaux sur le lot n°1 complèteront cette phase de livraison des logements aux heureux bénéficiaires. A cet effet, un guichet unique permanent a été mis en place, avec des missions bien précises. Composé, notamment, de la Société nationale du lo-

gement social (SNLS) pour la signature des contrats de bail et du règlement de copropriété (règlement intérieur), de l'Agence nationale des grands travaux et des infrastructures (ANGTI) pour l'état des lieux des logements, de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (Seeg) pour les demandes de souscription d'abonnements aux

réseaux d'eau et d'électricité et, éventuellement, des Banques pour la signature des ordres de virements. Désiré Guédon a témoigné, par la suite, au nom du gouvernement, une infinie reconnaissance et profonde gratitude à l'ensemble des partenaires parapublics et privés, qui n'ont ménagé aucun effort, aux côtés du

gouvernement, pour la matérialisation de cet objectif. Aux heureux bénéficiaires, le ministre de l'Urbanisme a recommandé de faire un bon usage de ces espaces et de leurs servitudes mis à leur disposition. « Je tiens à rassurer chaque Gabonais sur le fait que les actions que nous menons depuis le 22 janvier 2016 entrent dans un

processus qui va se poursuivre, afin de permettre au grand nombre d'accéder à un logement décent et à la propriété. De façon progressive et constante, d'autres logements seront mis à disposition, en location ou en vente, ainsi que des parcelles à bâtir dans le cadre de la production en cours de 13.784 logements et parcelles », a conclu M. Guedon. Avant de remettre symboliquement les clés à quelques locataires dont Karen Ndjavé-Ndjoy, et de les accompagner à visiter leurs logements. Il est à noter que ce lancement marque le début d'un processus qui va se poursuivre sur les autres sites. Notamment de Libreville et ses environs, puis à l'Intérieur du pays. Dans les semaines et mois à venir, et de façon constante, le ministre mettra à disposition d'autres logements, en location simple ou en location-vente, ainsi que des parcelles à bâtir.

Le lotissement d'Alhambra en quelques mots

MZM

Libreville/Gabon

LE lotissement « Alhambra » est une propriété de l'Etat. Les maisons qui y ont été construites ne peuvent faire l'objet d'une vente, mais d'une location simple. Le site comprend 872 logements, caractérisés par

trois principales offres. Il s'agit, notamment, d'appartements subventionnés d'une à deux chambres, en location simple à partir de 35 000 à 45 000 francs par mois pour des personnes ayant des revenus inférieurs à 150 000 francs par mois; des maisons subventionnées de deux à trois chambres en location à partir de 55 000 francs et 75 000 par mois. Et des duplex non subventionnés de trois chambres à

partir de 190 000 par mois pour les salaires dépassant 600 000 francs par mois. Sept catégories socioprofessionnelles ont été retenues à cet effet, notamment les personnes vivant avec un handicap, les salariés du privé et du parapublic, les agents municipaux et civils de l'Etat, les militaires. Mais aussi, les retraités et une catégorie regroupant un ensemble de compatriotes aux activités aussi diverses

que variées, notamment des étudiants et des personnes réalisant des activités génératrices de revenus. Annoncé lors du conseil d'administration d'octobre 2014 par son président, Aloïse Ntoutoume Bekale, les logements sociaux destinés uniquement aux Gabonais économiquement faibles sont désormais une réalité dont peuvent en témoigner les heureux bénéficiaires.

Amélioration de la fourniture d'électricité

Mise en service du poste source d'Angondjè

MZM

Libreville/Gabon

LE ministère de l'Énergie et des

Ressources hydrauliques et la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) procèdent, du vendredi 5 au dimanche 7 février 2016, à la dernière phase de mise en service

du poste source d'Angondjè, dans la commune d'Akanda. Ces travaux sont destinés à soulager le poste source d'Ambowé, afin d'améliorer également la

fourniture d'électricité des quartiers de la zone nord de Libreville : Avorbam, Bodega, Cap Estérias, Cité Amissa, Marseille 2 et la zone du stade de l'Amitié, notamment.

Les travaux de mise en service du poste nécessiteront une interruption de la fourniture ce samedi entre la zone Bodega et Marseille 2.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 04/02/2016				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	DEV	CFA		en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957					
USD	1,1206	1USD =	585,362	1 USD	621,375			CAC 40	04/02/2016	4197,44
CAD	1,5366	1CAD =	426,889	1 CAD	449,995			DOW JONES	04/02/2016	16336,66
JPY	131,4900	1JPY =	4,989	100 JPY	518,769					
GBP	0,7660	1GBP =	856,397	1 GBP	892,389					
CHF	1,1169	1CHF =	587,301	100 CHF	61522,05					
ZAR	17,7670	1ZAR =	36,920	100 ZAR	3839,23					
MAD	10,9010	1MAD =	60,174	1MAD	63,57					
CNY	7,3691	1CNY =	89,015	1CNY	91,68					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
04 Février 2016: **34,54**

CHANG E S Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>